L'UNIVERSITÉ DE CRAIOVA LA FACULTÉ DE LETTRES

LE DÉPARTEMENT DES LANGUES ROMANES ET CLASSIQUES

ORGANISENT

Le Colloque International

LA RÉCEPTION DE L'ANTIQUITÉ GRÉCO-LATINE DANS LES CULTURES EUROPÉENNES



XII -ème EDITION

Avec la théme:

DROIT ET INSTITUTIONS DANS LE MONDE GRECO-ROMAIN

28 Mai 2021
Colloque en ligne
CRAIOVA
ROUMANIE

Le Colloque International LA RÉCEPTION DE L'ANTIQUITÉ GRÉCO-LATINE DANS LES CULTURES EUROPÉENES est arrivé à une édition exceptionnelle – la XII^{eme}. Pour des raisons liées à la distanciation sociale causée par la pandémie, elle se déroulera en ligne et c'est aussi la pandémie qui a inspiré le thème de cette édition – *Droit et institutions dans le monde gréco-romain*, car dans la Rome Antique a existé la célèbre Loi des Douze Tables qui a transformé pour toujours le monde et la société romaine, vu qu'à la fondation de Rome, les augures ont envoyé douze vautours pour choisir le fondateur.

Même si les Romains n'ont pas été les premiers à donner un Code de lois à l'humanité, ils représentent une civilisation basée sur le Droit qui a légué à la postérité beaucoup de lois, de vrais repères législatifs gardées jusqu'aujourd'hui. Les institutions créées par le système romain montrent la perfection de l'organisation de Rome, un modèle pour tous les systèmes actuels. Rome a fait en sorte que les occupations deviennent des institutions.

La Grèce Antique a offert à l'humanité des modèles institutionnels immortels, la démocratie dans tous ses états, athénienne et spartiate, avec des institutions qui ont illuminé la civilisation des dieux et des héros ainsi que le monde entier par le progrès institutionnel créé. La Grèce ainsi que Rome ont expérimenté et perfectionné des institutions représentatives, civiles, militaires, juridiques, économiques et d'autres, mettant les bases à ce qu'on appelle aujourd'hui l'état de droit.

Les créations institutionnelles de ces deux grandes civilisations ont démontré la supériorité de l'état conduit pour le bien de la communité à l'aide des institutions et au nom de la loi par rapport à d'autres formes d'organisations sociales comme les tribus – sans un système cohérent de lois et d'institutions. Ainsi la Grèce a triomphé devant de grands empires comme la Perse, surtout grâce à son système institutionnel et Rome a vaincu la Gaule qui avait une organisation tribale, montrant la supériorité de l'état gouvernant par des institutions spécialisées.

Le Droit et les institutions ont été pour toute l'humanité et non seulement pour la civilisation gréco-romaine comme une lumière, ce qui s'appuie sur la théorie de Hammurabi, celui qui a instauré le premier Code de lois de l'humanité et qui, dans son *Introduction*, affirme qu'il a été inspiré par le Soleil. En plus, le Droit et les institutions du monde gréco-romain ont prouvé un autre principe d'actualité de nos jours - la séparation des pouvoirs dans l'état.

Pour cette XIIème édition, les organisateurs ont voulu réunir les deux car il n'existe pas de Droit sans Institutions, ni Institutions sans Droit, et proposent comme thème *Droit et institutions dans le monde gréco-romain* afin de réunir des spécialistes du milieu académique roumain et étranger, enseignants, chercheurs, doctorants, etc.

Nous suggérons à tous ce qui sont intéressés de participer au colloque d'aborder la thématique proposée via:

- o les sciences juridiques (l'histoire du droit, doctrine, législation, sources, etc.)
- o les sciences militaires
- o les sciences économiques
- o les sciences politiques
- o les sciences de la communication
- o la philologie
- o l'art
- o la culture et la civilisation

- o l'histoire et les sciences auxiliaires
- o la sociologie
- o la mythologie, la philosophie, l'imagologie et les mentalités.

Les langues de rédaction des articles qui vont faire l'objet d'un processus d'examen par le peer review sont : roumain, français, anglais, espagnol, italien.

Ceux qui désirent participer sont invités à envoyer le formulaire de participation attaché à la circulaire jusqu'au 18 mai 2021, à l'adresse <u>madalinastrechie@gmail.com</u>

L'article intégral, rédigé conformément aux consignes affichées sur le site, doit être envoyé jusqu'au **1 juillet 2021** (inclus) à l'adresse: **madalinastrechie@gmail.com**

Les travaux du colloque seront publiés à une Maison d'édition agréée par le CNCS (Conseil National pour la Recherche Scientifique) avant la fin 2021.

La taxe de participation est de **200 RON**, pour les participants roumains, respectivement l'équivalent de **42 euros**, pour les participants étrangers.

La taxe de participation pourra être acquittée par mandat postal, à la caisse de notre Université ou par virement bancaire, Internet banking, dans les comptes cidessous, jusqu'au 1^{er} juillet 2021.

La preuve du paiement de la taxe de participation devra être scannée et envoyée jusqu'au 1^{er} juillet 2021 à l'adresse : <u>elenaveronicanicola@yahoo.com</u>.

Informations pour le paiement de la taxe pour les participants roumains :

COMPTE: RO36TREZ29120F330500XXXX

CIF: 4553380 ouvert à TRESORERIE, FILLIALECRAIOVA

BENEFICIAIRE: UNIVERSITATEA DINCRAIOVA, STR. A. I. CUZA, NR.13, 200585,

CRAIOVA, DOLJ, ROMÂNIA

Avec la mention:

PARTICIPARE LA COLOCVIUL RECEPTAREA ANTICHITĂȚII, RA XII 2021

Informations pour le paiement de la taxe pour les participants étrangers :

CONT: RO79RNCB0134018453880012

BICRNCBROBU SWIFT ROBUXXX

BENEFICIAIRE: UNIVERSITATEA DIN CRAIOVA, STR. A. I. CUZA, NR. 13,

200585, CRAIOVA, DOLJ, ROMÂNIA

Avec la mention: PARTICIPARE LA COLOCVIUL RECEPTAREA ANTICHITĂȚII, RA XII 2021

La taxe de participation couvre les frais de publication. Vont être acceptés pour la publication seulement les articles originaux, qui respectent strictement les normes scientifiques, les consignes de rédaction et qui seront acceptés par le processus de peer review. Tous les auteurs doivent assumer l'authenticité de leur contribution.

COMITÉ D'ORGANISATION:

Chargé de cours dr. Elena-Veronica NICOLA, Université de Craiova Chargé de cours dr. habil. Mădălina STRECHIE, Université de Craiova Doctorant Dan Iulian BĂLTEANU, Université de Craiova Doctorant Laurențiu-Florin COMĂNESCU, Université de Craiova Doctorant Mariana LĂPĂDAT ENE, Université de Craiova Doctorant Maria-Gabriela VOINEA, Université de Craiova

COMITÉ SCIENTIFIQUE:

- Professeur Dr. Marco CAVINA, Ordinario di storia del diritto medievale e moderno, Alma Mater - Università di Bologna, Dipartimento di scienze giuridiche, Direttore del Centro Interuniversitario per la Storia delle Università Italiane, Codirettore della Rivista "Annali di storia delle Università Italiane" (Il Mulino ed.), Direttore Centro per la Storia della Giustizia Criminale, ITALIA
- Professeur Dr. Marco A. GUTIÉRREZ, Catedrático de Filología Latina, Departamento de Estudios Clásicos, Facultad de Letras, Universidad del País Vasco, SPANIA
- Chercheur Docteur, Nikola PIPERKOV, Docteur en Histoire de l'art moderne, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, HiCSA (Histoire de l'art culturelle et sociale), ED 441, Chercheur associé, CNRS, UMR LARHRA (Rhône-Alpes), Enseignant vacataire, Université Lyon II Lumière, UFR Temps et Territoires, FRANCE
- Maître de conférences dr. Elena VARZARI, Universite de l'Etat de Moldavie, REPUBLIQUE DE MOLDAVIE
- Maître de conférences dr. Panagiotis ASIMOPOULOS, Académie Militaire Hellénique, Grèce.
- Professeur Ayudante Doctor, Francisco Javier BRAN GARCIA, Departamento de Filología Clásica (Área de Latín), Facultad de Filología, Universidad Complutense de Madrid, España.

Professeur dr. Renata TATOMIR, Universitaté Hyperion de Bucharest

Maître de conférences dr. Valy CEIA, Université d'Ouest de Timișoara

Maître de conférences dr. habil. Daniela DINCĂ, Université de Craiova

Maître de conférences dr. Theodor GEORGESCU, Université de Bucarest

Maître de conférences dr. Alina GIOROCEANU, Université de Craiova

Maître de conférences dr. Cristina IRIDON, Université de Pétrole et de Gaz de Ploiești

Chargé de cours dr. Dana DINU, Université de Craiova

Chargé de cours dr. Ilona DUȚĂ, Université de Craiova

Chargé de cours dr. Decebal NEDU, Université Dunărea de Jos de Galați

FORMULAIRE DE PARTICIPATION RA XII 2021

TITRE DE LA COMMUNICATION

Grade didactique/académique, Prénoms, NOM AFFILIATION ACADÉMIQUE PAYS

RESUMÉ : résumé en langue anglaise

MOTS CLÉS : 5 mots en langue anglaise

BIBLIOGRAPHIE MINIMALE: 6 titres

CONSIGNES DE REDACTION

Format page: B5, 17 cm/24 cm

Marges: 2 cm haut, bas, gauche, droite

Font: Times New Roman, 12 à un rang justified

Titre de l'article : centré, gras, Times New Roman, 14 à un rang

Nom de l'auteur et l'affiliation institutionnelle : droite, gras, Times New Roman, 12 à un rang

RESUMÉ: justifié, italique, Times New Roman, 10 à un rang, first line de 1 cm MOTS CLÉS: 5 mots, italique, Times New Roman, 10 à un rang, first line de 1 cm Texte de l'article: Normal, Times New Roman, 12 à un rang, justified, first line de 1 cm.

NOTE: Dans un texte avec des parenthèses carrées, détaillées à la fin de l'article avec Times New Roman, normal, 10, à un rang, hanging 1 cm.

BIBLIOGRAPHIE: À la fin de l'article en Times New Roman, normal, 10, à un rang dans l'ordre suivant : Nom de l'auteur, prénoms de l'auteur; titre du livre en italique, (traduction pour les auteurs étrangers traduits en langue roumaine), édition, numéro du volume (si c'est le cas), localité, maison d'édition; année, hanging à 1cm.

Exemple:

DE L'ANTIQUITÉ

Prénoms NOM AFFILIATION ACADÉMIQUE PAYS

RÉSUMÉ : résumé en langue anglaise

MOTS CLÉS: 5 mots clés en langue anglaise

Texte article

Note : dans le texte de l'article [1], [2], [3], [4], [5] etc. Ces notes seront détaillées à la fin de l'article en suivant ce modèle :

NOTE:

[1] Prénoms de l'auteur, noms de l'auteur, *titre du livre en Times New Roman italique 10*, traduction (pour les auteurs étrangers en langur roumaine), édition, numéro du volume (si c'est le cas), localité, maison d'édition, année, page/pages, hanging 1 cm.

BIBLIOGRAPHIE:

Noms de l'auteur, prénoms de l'auteur, titre du livre en Times New Roman italique 10 (traduction pour les auteurs étrangers en langue roumaine) édition, numéro du volume (si c'est le cas), localité, maison d'édition, année.